

# Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 02 Avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, FERRIERE, LOMBARD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, ARQUILLERE, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

Excusés avec pouvoir : Monsieur PIRAUD (pouvoir à F. DELPEUX)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.  
Karim NAILI est nommé secrétaire de séance.

## Délibération n° 04/2024DE01 : Approbation du Compte Administratif 2023

Daniel Lombard rappelle au conseil municipal la commission générale en date du 19 mars au cours de laquelle l'ensemble des chiffres des comptes 2023 et du budget primitif 2024 a été présenté.

Le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal présente un déficit global de clôture de -376 322,26 € qui se décompose comme suit :

- excédent de fonctionnement : 162 249,82€,
- déficit d'investissement : - 538 572,08 €.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité.

Arrivée de Carole FOUILLET

## Délibération n° 04/2024DE02 : Approbation du Compte de Gestion 2023

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2023, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité avec un excédent cumulé de 227 243,57 € en section de fonctionnement et un déficit de -159 181,36 € en section d'investissement.

## Délibération n° 04/2024DE03 : Affectation du résultat 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2023 proposée ainsi qu'il suit :

\* l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élevant à 227 243,57 € sera intégralement affecté à la section d'investissement, article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »,

\* le déficit d'investissement de l'exercice 2023 s'élevant à - 159 181,36 € sera affecté à la section d'investissement, article 001 « solde d'exécution reporté ».

## Délibération n° 04/2024DE04 : Vote des taux

Il est rappelé que les taux des taxes n'ont pas augmenté sur la commune depuis 2017. Une augmentation des taxes d'un point représenterait un gain de 23 000 € pour la commune ; le conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des différentes taxes qui s'établiront donc comme suit pour 2024 :

- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : 13,36 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,32 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,58 %

Madame le Maire rappelle que, comme discuté en commission finances le 12/03 et en commission générale le 19/03, cette augmentation des taxes d'un point sera sans doute repropoosée au vote du conseil municipal en 2025, les élus ayant indiqué être favorables à une augmentation progressive des taux plutôt qu'à une augmentation cette année de 2 points.

## Délibération n° 04/2024DE05 : Subventions aux associations

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions aux associations proposées ainsi qu'il suit :

SLEA	99 201 €	Multi accueil « Les Griottes » : délégation de service public
Restos du Cœur	250 €	
APHRA	250 €	
Secours Populaire L'Arbresle	250 €	
Secours Catholique L'Arbresle	250 €	
Secours exceptionnel	250 €	A définir
Comité des Fêtes	3500 €	Feu d'artifice fête villageoise
Conseil de Parents d'Elèves	280 €	Participation aux prix CM2
Coopérative scolaire, Noël	800 €	100 € par classe + classe IME
Voyage scolaire et JO	4550 €	Classe de neige + journée aux jeux paralympiques
USEP	300 €	Sport 3 classes de l'école

Nuit du conte	100 €	Conteur bibliothèque + nuit du conte
Association Béchamel	600 €	Fête de la Musique
Echo des Vallons	300 €	
Asso. personnel communal	1 200 €	
ADMR	8 080 €	Soutien à l'achat des locaux

### Délibération n° 04/2024DE06 : Vote du Budget Primitif 2024

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à 1 805 663 € et en section d'investissement à 1 616 563,37 €. Il est approuvé par 18 voix pour et 1 abstention (J. MALIGEAY).

Jacques Maligeay indique s'abstenir en raison des sommes relatives au projet d'espace culturel inscrites au budget.

### Délibération n° 04/2024DE07 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau des effectifs suivant :

Catégorie	Cadre d'Emploi	Effectif	Vacant/pourvu
A	Attaché territorial	2	1 pourvu/1 vacant
B	Rédacteur	1	pourvu
C	Adjoint Administratif	2	pourvus
	<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>5</b>	
C	Agent de maîtrise	2	pourvus
C	Adjoint technique	7	pourvus
	<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>9</b>	
C	ATSEM	3	pourvus
	<b>TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>3</b>	
C	Adjoint d'animation	5	4 pourvus/1 vacant
	<b>TOTAL FILIERE ANIMATION</b>	<b>5</b>	

### Délibération n° 04/2024DE08 : Budgétisation des charges SYDER

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la participation de la commune aux charges du SYDER pour l'exercice 2024 s'élève à la somme de 112 769,37 € et propose que cette dépense soit fiscalisée à hauteur de 99 990,30 € et budgétisée pour le solde, à savoir 12 779,07 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition de cette dépense telle qu'indiquée ci-dessus.

### Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions suivantes :

- Cimetière, renouvellement de trois concessions pour des durées de 15 et 30 ans,
- Acceptation d'une indemnité de sinistre d'un montant de 929,57 €, en remboursement de la réparation du chauffage des vestiaires du foot de la salle Jean Guilloud, endommagé par l'orage du 07/07/23,
- Acceptation d'une indemnité de sinistre d'un montant de 1717,00 € en remboursement des travaux de remplacement des dalles de plafond de classes de l'école Les Echaras suite à des infiltrations d'eau.

### Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
GAEC CERIVOL BRAS Didier	39 route de Serivol	PC Modificatif 23/07 : fermeture de façade ouest et ajout de 2 portes et 3 portails	28/03/24
GAEC CERIVOL BRAS Didier	39 route de Serivol	Réhaussement de 2 m du toit d'un bâtiment de stockage existant	28/03/24
BRANCHEREAU Laurent	90 route de Jussieu	Extension maison individuelle	29/03/24

## Travaux des commissions

---

### O Bâtiments communaux

- Espace culturel : les études de sol ont été réalisées sur le tènement St Irénée ; les conclusions sont attendues pour la fin du mois de mai.
- Equipement des salles communales de fermeture par badge : Les cylindres et badges pour la maison des associations, la salle polyvalente, la mairie et le local du comité des fêtes ont été reçus. Les programmations sont en cours et les badges seront distribués les 12, 13, 15 et 17 avril prochain.
- Maison des associations : un tuyau de fuel qui rejoint la chaudière a cassé. La chaudière est située au 2<sup>ème</sup> étage et la fuite s'est infiltrée dans le plafond du 1<sup>er</sup> étage. Mur et plafond ont été détériorés.
- La Poste : le projet a été inscrit au budget ; les travaux devraient débuter cette année.

### O Manifestations

- Le rallye de Charbonnières aura lieu le 19 avril. La reconnaissance aura lieu le jour de la randonnée des Cerisiers Blancs, le dimanche 14 avril.
- Printemps des arts, samedi 25 mai : une douzaine d'exposants sont inscrits ainsi qu'une douzaine d'auteurs, auxquels viendront s'ajouter 3 horticulteurs.

### O Fleurissement

Une réunion est prévue le 15 avril avec les bénévoles pour un rendez-vous de printemps. Certaines croix dans les hameaux ont été repensées, avec l'aide des bénévoles, notamment celle de Ripan, Mais il y a eu également l'entretien de la croix de Bernay avec la taille des arbustes environnants et de la croix de Jussieu. Tous les aménagements prévus en 2023 sont maintenant en place : les bancs devant l'école, l'aménagement de la place neuve avec une table de ping-pong, un jeu pour enfants, une table de pique-nique tout en gardant un espace pétanque, pour un vrai espace d'animation et de détente. Au parc municipal, les 2 tables de pique-nique complètent cet espace désormais équipé d'accroche vélos.

A la Drivonne, 4 arbres ont été plantés pour donner à terme de l'ombre aux promeneurs qui veulent s'arrêter ou aux jeunes qui viennent au city stade. Un aménagement complémentaire sera envisagé en 2024.

A La Brévenne enfin, tous les massifs sont maintenant plantés, avec de belles senteurs à venir comme de la sauge, de la citronnelle, de l'origan, du thym, du romarin et d'autres aromatiques. De la myrte, du cassissier et du groseiller ont également été plantés.

Avec la sous-commission quartiers et hameaux, l'idée du dépliant qui avait été mise de côté va être retravaillée, l'idée étant peut-être de proposer des balades sur la commune avec des explications et photos sur les hameaux ainsi que d'autres informations.

### O Associations

- Un aménagement d'un local pour l'amicale des pompiers est en cours de finalisation à la salle polyvalente.
- La Brévenne : un panneau pouvant accueillir des banderoles a été installé ; il pourra être mis à disposition de nos associations désireuses de communiquer sur leurs événements à venir.

### O Urbanisme

- Déclaration de projet, ouverture à l'urbanisation de la zone du Clos du Centre : une réunion publique est proposée le mercredi 03 avril pour présenter ce projet ; l'enquête publique débutera le mardi 09 avril. Les permanences du commissaire enquêteur sont prévues les :
  - o Mardi 09 Avril de 10 h à 12 h,
  - o Vendredi 19 Avril de 15 h 30 à 18 h 30
  - o Samedi 4 Mai de 9 h à 12 h
  - o Lundi 13 Mai de 14 h à 17 h
- Propriété Bernard : la réflexion continue. EPORA a réalisé des travaux de sécurisation et de nettoyage du site qui est désormais interdit à toute personne.

### O Bibliothèque

- Des animations scolaires sont assurées par les bénévoles auprès des enfants de l'école des Echaras, de la crèche les Criottes et de l'école des 3 collines. Ces animations ont été mises en place cette année avec l'école des 3 collines qui a réservé un très bon accueil aux bénévoles. Les retours de ces animations sont très positifs.
- Un spectacle gratuit de contes aura lieu le mardi 16 avril à la salle du Prado, avec le conteur Olivier Ponsot.
- Dispositif bébés lecteurs : rendez-vous à la bibliothèque a été donné le samedi 06 avril aux parents ayant accueilli un enfant en 2023 : un livre, offert par le Département, sera remis à tous les bébés.

## O Voirie

- La Brévenne : Les travaux se terminent ; une réunion préalable à la réception des travaux est prévue mardi 09 avril.
- Voirie 2024 : la commission se réunira la semaine prochaine pour programmer les travaux de voirie sur la commune en 2024.

## O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Comité de pilotage de Grain de Sel : la fréquentation est en hausse à Bessenay. L'association recherche toujours des bénévoles pour animer ces temps proposés aux plus jeunes.
- Comité de pilotage de l'ACM : il s'est tenu le 21 mars avec des représentants des parents, des communes partenaires (Bibost, Courzieu et St Julien sur Bibost) et du personnel. La fréquentation est en hausse en ce qui concerne l'accueil extrascolaire et plus stable au niveau périscolaire. L'application e.ticket relative à la gestion des inscriptions a bien été prise en main et les parents sont satisfaits - satisfaits également de la disponibilité des agents et des programmes d'animation. Un bémol toutefois sur la température des locaux en été. Une étude avait été entamée pour l'installation d'une climatisation : aucun artisan n'a donné suite.
- Conseil d'école des 3 collines : une légère baisse des effectifs est à prévoir pour la rentrée prochaine.

## O Mobilité

- Une nouvelle ligne de bus (ligne 143) devrait desservir le bourg de Bessenay, jusqu'à la gare de Sain Bel, dès la rentrée.
- Une consigne à vélo doit être installée sur le parking de la Brévenne dans les prochains jours.
- ZA des Garelles : des plateformes seront matérialisées au niveau de l'arrêt de bus des Garelles, de part et d'autre de la route, afin de sécuriser cet arrêt.

## O Agriculture

- La 6<sup>ème</sup> matinée découverte s'est tenue le 23 mars dernier aux Serres de Ripan qui produisent des plants bio en légumes, aromatiques et petits fruits. De nombreux échanges, très intéressants, ont suivi. L'agricultrice a transmis à tous les participants sa passion pour son métier. Un grand merci à Florent Grillet pour la mise à disposition d'un espace dans les serres pour l'organisation d'un moment de convivialité.
- Frelons asiatiques : la campagne de piégeage a commencé avec les premières reines piégées le 19 mars sur la commune, soit un mois plus tôt que l'an dernier. Il faut savoir qu'une reine fondatrice attrapée, c'est un nid en moins. Ces campagnes de piégeage sont donc très importantes. La commune de Savigny avait sollicité la commission pour l'installation d'un stand de sensibilisation au frelon asiatique à l'occasion de son marché du vendredi. Ce stand, animé par Florence Delpeux, Gérard Protière et Bernard Adell a rencontré un vif succès. C'est pourquoi une opération similaire sera organisée ce vendredi 05 avril, entre 16 h et 19 h, sur le marché de Bessenay. Un stand moustique tigre dispensant des indications relatives aux règles pour lutter contre la prolifération de cette espèce y sera associé.
- L'hiver et le printemps ont été pluvieux ; un tel niveau de pluviométrie n'avait pas été constaté sur notre région depuis longtemps. Les sources se remettent à donner depuis peu, ce qui est de bon augure pour la saison. Les cultures ont globalement échappé au gel jusqu'à présent, pas d'impact sur les fruits à ce jour. Des couvertures ont déjà vu le jour cette année pour pallier ce problème. Le vent des derniers jours peut-il avoir un impact sur les récoltes de fruit à venir ? Il est trop tôt pour répondre à cette question ; dans tous les cas, la diversité des variétés permet d'être mieux « armé » ; si une variété subit des aléas, d'autres résistent.

La séance est levée à 21 h 30. **Prochain conseil municipal le mardi 14 Mai 2024 à 19 h 30.**